

## Projet à thématique départementale : « *Sacré musée* » 2020-2021

- Pour l'année 2020-2021, le thème « *Sacré musée* » est reconduit faute de n'avoir pu aboutir l'an passé. Les classes engagées en 2019, et notamment les classes à cours multiples, pourront ainsi exploiter et approfondir le travail déjà entrepris.
- La thématique proposée encourage des projets d'études dans le domaine des **arts plastiques**, mais il est également possible d'explorer plus largement les **arts visuels** et les **arts vivants**.
- Votre travail peut être lié aux collections ou à une exposition d'**un musée de secteur**, ou simplement en s'appuyant sur des œuvres de référence rencontrées en classe.
- La restitution des projets se fera **dans les bibliothèques et médiathèques du département**, en mai et juin 2020, sous la forme d'expositions ou d'autres actions de médiation, à construire avec les médiathèques (projections, représentations, performances, ...).
- L'inscription à ce projet se fera au moyen de **la fiche d'inscription jointe**, à retourner à Hugues GERBAUT [hugues.gerbaut@ac-nancy-metz.fr](mailto:hugues.gerbaut@ac-nancy-metz.fr)
- La date butoir est **le 30 octobre 2020**.

### Le projet « *Sacré musée* »

#### Point de départ, incitation :

Vous avez la possibilité de travailler à partir de diverses sollicitations

- le vécu collectif de la classe, celui plus individualisé des élèves (différentes collectes de matériaux plastiques, d'images, d'objets, etc...)
- les lectures (exploiter les ressources de la bibliothèque de secteur : emprunts, valises thématiques, collaboration sous forme d'ateliers)
- les rencontres avec des œuvres d'art et notamment celles des musées du département :

#### Productions et valorisations :

**Tout est recevable si la production finale atteste bien du travail des élèves.** Elle peut prendre la forme de peintures, de dessins, de modelage, d'installations, de photographies, ou encore de vidéos, de bandes sonores, de médiations théâtralisées, etc...

**La question de la présentation et de la médiation au public fait partie du projet.** Elle intervient très tôt dans la réflexion **dont les élèves doivent s'emparer**, notamment au cycle3.

#### Questions matérielles :

- En fonction des bibliothèques, la capacité d'accueil pour la présentation varie. Il conviendra donc de vous informer auprès du responsable de votre médiathèque-bibliothèque (février 2021), pour connaître l'espace dévolue à chacune des classes inscrites, les possibilités d'installation au sol ou de suspension, les possibilités de projection ou d'écoute. Ainsi, vous planifierez soit un travail collectif de classe, soit plusieurs productions de groupes, soit encore une accumulation de productions individuelles.
- Vous êtes tenus de prévoir des moyens fiables de fixations de vos installations.
- La médiation vers le public de la médiathèque est importante: vous devrez, au minimum, rédiger en quelques lignes un cartel (A4 maxi!) explicitant votre démarche (le cheminement de votre travail de la conception à la réalisation).

**Ressources :**

- Pour vous aider ou vous orienter dans votre proposition pédagogique, sur le site Arts et culture de la DSDEN,
- <https://www4.ac-nancy-metz.fr/arts-et-culture-88>
- rubrique « ARTS PLASTIQUES / Thématique départementale »

Je vous proposerai prochainement (pour le 15 octobre) un certain nombre de pistes pédagogiques, d'axes de travail et de références culturelles en lien avec la thématique.

Je me tiens également à votre disposition pour apporter des conseils et une aide pratique en classe.

- Par ailleurs, le Service éducatif du Musée d'Art ancien et contemporain à Épinal propose des ateliers de pratique artistique, avec les élèves (se mettre directement en lien avec le musée).
- Les bibliothèques et médiathèques, informées dès à présent de cette thématique, sont à la disposition de chaque enseignant pour mettre à leur disposition tous les supports susceptibles de nourrir leur projet. Le travail en amont, dans ces structures, est vivement encouragé (la médiathèque ne doit pas être exclusivement le lieu d'exposition).

**Calendrier :**

Jusqu'au 30 octobre 2020: inscription au moyen de la fiche

De novembre à avril : vous pouvez programmer une action au musée (visite, ateliers) dans un musée de proximité ou du département.

A partir de novembre : rapprochez-vous de votre médiathèque : c'est une ressource précieuse de documents en prêt ou en consultation.

A partir de février : vous prendrez contact auprès de votre bibliothèque-médiathèque pour toutes les questions de logistique et d'organisation, pour la restitution et la visite avec votre classe (les dates et horaires d'installation et de retrait des travaux, dans les divers lieux vous seront communiqués au moyen de la fiche « planning des sites » en avril).

Mai-juin : présentation et valorisation dans les médiathèques.

**Aides au transport par le Conseil départemental :**

Le Conseil départemental finance 50% d'un transport d'élèves vers les sites à rayonnement départemental. A cet effet, vous trouverez des informations précises sur le site Arts&culture88 dans le document « aide du Conseil départemental ».

Hugues GERBAUT  
Conseiller pédagogique Arts plastiques  
03 29 64 80 58

[hugues.gerbaut@ac-nancy-metz.fr](mailto:hugues.gerbaut@ac-nancy-metz.fr)